

ALGER

Alger républicain

Extrait du Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Fin-de-la-greve-a-l-ENDIMED-Le.html>

Fin de la grève à l'ENDIMED : Le bras de fer entre la direction et le syndicat continue

- Luttés sociales en Algérie -
Date de mise en ligne : lundi 6 mai 2013

Description :

La grève de 8 jours décrétée par le syndicat de l'unité d'Oran de l'Entreprise nationale de distribution des médicaments prendra fin aujourd'hui sans que le moindre rapprochement entre le partenaire social et la direction soit accompli. Pire encore, les deux parties s'accusent mutuellement et le syndicat semble déterminé à aller au bout de ses revendications pour étudier l'éventualité d'un sit-in devant le siège de la centrale syndicale ou de celui de la SGP Gephax.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

par Salah C.

Repris du Quotidien d'Oran du 2 mai

La grève de 8 jours décrétée par le syndicat de l'unité d'Oran de l'Entreprise nationale de distribution des médicaments prendra fin aujourd'hui sans que le moindre rapprochement entre le partenaire social et la direction soit accompli. Pire encore, les deux parties s'accusent mutuellement et le syndicat semble déterminé à aller au bout de ses revendications pour étudier l'éventualité d'un sit-in devant le siège de la centrale syndicale ou de celui de la SGP Gephax.

Du côté de l'administration, on considère que cette grève est illégale et, selon la responsable des ressources humaines, la justice a été saisie et devra se prononcer à ce sujet. Selon la direction de l'unité d'Oran, l'actuelle section syndicale ne représenterait que le personnel de la wilaya d'Oran. Quant au taux de suivi de la grève, la même source ajoute qu'il n'a pas dépassé les 10%. Quant au refus de la direction générale d'ouvrir le dialogue avec les représentants des travailleurs, la même source précise que la demande d'audience adressée à la direction générale a été admise et elle n'a pas eu lieu du fait que le premier responsable syndical ne s'est pas présenté à la date fixée.

Tous ces éléments ont été formellement démentis par les membres de la section syndicale lors d'un point de presse tenu mardi dernier et lors duquel ils ont expliqué les véritables raisons du recours à la grève après l'organisation de simples journées de protestation. A propos de la non-représentativité, le secrétaire général rappelle qu'en raison de l'éparpillement du personnel à travers plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest avec comme dernier point une agence pharmaceutique à Bordj Badji Mokhtar, il était impossible d'organiser une assemblée générale électorale, mais cette donnée objective a été contournée par l'approbation de la composante de l'actuelle section syndicale par des délégués représentant les 7 wilayas dépendant de l'unité commerciale d'Oran.

Quant au taux de suivi, le syndicat affirme qu'à Oran, seules deux agences sur les 24 n'ont pas suivi. Cependant, le personnel de la wilaya de Tlemcen n'a pas suivi, contrairement à celui de Sidi Bel-Abbès et d'Aïn Témouchent. Par rapport à l'audience qui devait avoir lieu entre le secrétaire général du syndicat et le directeur général de l'ENDIMED, le syndicaliste révèle que l'invitation lui a été remise la veille de la date fixée et pour des raisons objectives, le déplacement s'est avéré impossible.

Enfin, concernant l'illégalité de la grève, les membres de la section syndicale affirment, documents à l'appui, que cette action a été approuvée par l'Union de wilaya UGTA et que le préavis de grève déposé à l'inspection du travail est conforme à la réglementation.

par Salah C.

Repris du Quotidien d'Oran du 2 mai 2013